Universitätsbibliothek Frankfurt a/M.
Sd 7/219

Trente-deuxième Année. — Supplément hebdomadaire illustré : LA CROIX DE LORRAINE. — N° 116. — Vendredi 22 Mai 1914

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS
Ville de Metz :
Trois mois . . . . . 3,30 M.
Alsace-Lorraine, Allemagne :
Trois mois . . . . . 3,32 M.
France :
Un an . . . . . 36 fr.
Six mois . . . . . 18 »
Trois mois . . . . . 10 »
En vente à PARIS
A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES
La petite ligne . . . . . 20 Pf.
RÉCLAMES
La ligne . . . . . 30 Pf.
Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Voir à la 4e page la suite de notre feuilleton.

Lettre de France

FIÈVRES NATIONALES

Paris, 18 mai 1914.

Le peuple souverain, comme dit l'autre, s'est prononcé. Voici huit jours déjà que les élections françaises sont terminées. Peu à peu le pays retrouve son aspect coutumier. De ci, de là, sur les murs, on lit encore l'affiche de remerciements d'un vainqueur ou d'un vaincu qui a tardé à exprimer sa joie ou sa mélancolie.

Paris, du soir au matin, a oublié. Le dimanche, jusqu'à une heure avancée dans la nuit, en dépit de la pluie, il était demeuré stoïquement dehors à patauger pour connaître les résultats des scrutins. Devant les transparents lumineux des journaux, il attendait avec fièvre, et chaque annonce qui apportait la nouvelle d'un succès blocard était accueillie par des cris de colère ou de dépit qui renseignaient sans équivoque sur l'opinion générale de la grande ville. Le lendemain, à l'heure du dîner, il avait déjà jaugé la situation, repris son sang-froid et pénétré tout le secret de cette mise en scène, moins inquiétante qu'il ne paraissait au premier instant.

Ce n'a pas été trop de toute cette semaine pour rassérener nos provinces, villes et campagnes. Là, les luttes sont toujours plus âpres, du fait même que le terrain où elles se déroulent est plus resserré, qu'il s'agisse en effet d'une circonscription urbaine ou d'une circonscription rurale. Urbaine, le champ est moins vaste que dans un secteur parisien et tout le monde se connaît plus ou moins en conséquence dans la sous-préfecture : Les querelles politiques s'en trouvent par là même envenimées. L'histoire des Montaigus et des Capulets est toujours vraie, qu'elle se déroule au xve ou au xxe siècle, qu'elle ait pour cadre Vérone, Coutances ou Le Vigdu...

Si la circonscription est rurale, ce qui se passe dans la sous-préfecture-ville se multiplie autant de fois qu'elle contient de communes. Chacune d'elles, comme en un microcosme, reproduit tous les incidents que comporte la période électorale dans la petite ville, avive les passions et déchaîne, ainsi qu'on l'a dit, « La guerre au village ». Rappelez-vous l'admirable roman de Balsac, *Les Paysans*.

Dans ces conditions, on comprend que la tranquillité n'y renaisse que plus lentement. Quand on a vu de près l'effervescence qui s'empare de la moindre bourgade, pendant les dernières semaines d'une période électorale, quand on a surpris les regards, entendu les mots échangés entre braves gens d'opinion différente, on se rend compte que pour s'apaiser les rancunes ont besoin d'un certain temps.

La vie, les nécessités de la vie se chargent de réduire ce temps. Pour un ressentiment qui persiste, mille ont disparu dans la huitaine qui suit le scrutin suprême. Et l'on se retrouve à la charrue, sur les routes, dans la vigne ou la forêt. La vie paisible a recommencé au village, douce et sereine comme la fumée qui s'échappe, droite et bleue, des petits toits des maisonnettes, à l'heure du crépuscule. L'Angelus sonne, rythmant les existences laborieuses, probes et paisibles des paysans de notre France...

UNE VICTOIRE A LA DOUMERGUE

A ce moment, il ne reste plus guère que les spécialistes et les intéressés pour épiloguer sur les résultats de la consultation nationale. Chaque parti fait ses comptes, ramasse ses morts et s'attribue la victoire. Puis, quand on juge avoir crié assez fort et assez longtemps pour convaincre les autres, on se décide à envisager les choses de façon plus calme — et plus sincère — afin de tirer le moins mauvais parti d'une situation qui n'est souvent pas brillante.

Ainsi, aujourd'hui, c'est le cas pour tous les groupes, à l'exception du socialiste. A l'inverse des héros de la fameuse chanson de Victor Hugo, en quittant le mois dernier le Palais-Bourbon, les unifiés étaient soixante-sept, en arrivant au nouveau Parlement ils sont cent deux. Avec toute la meilleure volonté du monde, il est difficile de ne pas considérer ce résultat comme aussi réel que regrettable.

Faute de pouvoir nier le fait, les partis cherchent à s'imputer mutuellement la défaite. Mais comme, de mémoire d'homme, on n'a pas vu un gouvernement s'avouer en déroute, le ministère radical-socialiste qui tient l'ardoise et fait les opérations, déclare sain et sauf son parti et distribue gentiment les morts — je veux dire les sièges perdus — entre les autres fractions de l'armée parlementaire. Les radicaux-socialistes battus ?... Quelle plaisanterie ! Eux aussi, ils sont davantage en arrivant à Cadix qu'en quittant Otrante... Cinq aventuriers de mer de plus... pardon, cinq recrues nouvelles pour la rue de Valois. Seulement, ce calcul, ce fut un danseur — ou tout au moins un sauteur — qui le fit.

Au vrai, ce petit jeu est éminemment ridicule et vain. Un parti qui ne sait pas regarder la vérité en face, si cruelle soit-elle à contempler, est bien près de disparaître. M. Caillaux peut être à nouveau le député de Mamers, cela n'empêche pas le parti radical-socialiste d'avoir été « roulé » par ses petits camarades, les unifiés, qui ont pris d'ailleurs un peu dans toutes les bourses — affaire de principe et d'éducation. Pour nous, la défaite constatée, ne nous attardons pas à geindre. Essayons de prévoir ce qui va se passer sur les trois points importants où vont se livrer les prochaines batailles : impôt sur le revenu (avec déclaration contrôlée) ; loi de trois ans ; réforme électorale.

LES TROIS PROBLÈMES

J'entends autour de moi de braves gens, appartenant à la bourgeoisie ou même aux élites, qui me disent : « Eh bien ! c'est fameux ! Nous voici dans une jolie situation. Avant trois mois la loi de trois ans sera par terre et l'impôt sur le revenu avec déclaration ruinera la France : la richesse nationale sera tarie et le pays ouvert à l'invasion. » Ce sont les lamentations de Jérémie accommodées au propre du temps. Ah ! pauvre patrie, il va bien ton café !... Il fiche le camp comme disait madame du Barry.

Eh bien ! à dire le vrai, j'écoute tous ces braves gens gémir sans parvenir à voir la situation aussi en noir qu'eux-mêmes. Nous avons, dans la nouvelle Chambre, c'est entendu, cent trois socialistes unifiés, quelques hurluberlus, nuance Augagneur, et puis le troupeau de Panurge, je veux dire les mamelucks de la rue de Valois. Mais qu'est-ce que cela prouve ? En mettant les choses au mieux, c'est-à-dire au pire, ce bloc enfariné représente 280 voix prêtes à laïciser la France, à faire d'elle selon la phraséologie de ses membres, le flambeau du monde au point de vue social et humanitaire.

Et puis après ?... Ces messieurs ont ces vastes desseins, mais ce ne sont que des desseins, des mots, des phrases pour affiches électorales. Quand il va s'agir de faire passer tout cela dans le domaine des réalités, c'est alors que les choses s'aggraveront. Aucun des groupes qui fait partie de ce bloc « républicain », sans accent, à la Doumergue, n'a le même programme : ils ne sauraient s'accorder entre eux que pour expulser des congrégations. Mais le plat n'est plus de résistance aujourd'hui. Il faut trouver autre chose — et cet « autre chose » n'existe pas.

A la rigueur, l'impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée aurait pu peut-être renouveler ces touchantes accordailles. Tant que les unifiés jouaient le croquemitaine qui sert à effrayer les enfants, on pouvait se servir d'eux pour amener ceux-ci à ne pas bouger, mais du jour où ce croquemitaine symbolique devient une sorte d'ogre en chair et en os — c'est-à-dire 103 socialistes, plus du sixième de la Chambre — prêt à dévorer non seulement les enfants trop sages mais tout le monde, alors la situation apparaît toute différente. Les alliés qui ont, une fois encore, — hier — renouvelé le pacte seront demain obligés de la dénoncer. L'anticléricalisme pouvait servir à cimenter toutes ces ambitions médiocres d'autant qu'il ne touchait nullement aux intérêts, au contraire : il suffit de se rappeler le milliard des Congrégations, l'affaire de la Chartreuse. La réforme financière exigée par les socialistes selon leur programme tyrannique dissoudra le bloc en inquiétant personnellement un grand nombre de radicaux-socialistes dans leur honnête aisance. Honnête ici veut dire considérable.

Il en sera de même pour la loi de trois ans. Evidemment, à l'occasion du budget de la guerre, les unifiés essaieront à nouveau de la faire crouler. Et, à parler franc, l'inquiétude que suscite pareille éventualité est celle qui fait naître le plus grand malaise. Mais, sans être taxé de légèreté, je crois pouvoir affirmer qu'une pareille appréhension est irréfléchie. Il suffit d'une minute de sang-froid pour s'en libérer définitivement.

Voici, en effet, d'après le *Temps*, la répartition des groupement politiques dans la nouvelle Chambre :

Socialistes unifiés	102
Socialistes indépendants et républicains socialistes	30
Radicaux unifiés	136
Alliance démocratique	100
Radicaux indépendants et républicains de gauche	102
Progressistes	54
Action libérale	34
Droite	26
Indépendants	16

Or, quels sont parmi ces groupes ceux qui veulent la ruine de la loi de trois ans ? Les unifiés, les socialistes indépendants, les radicaux unifiés, soit 268 députés. Admettons encore que parmi les autres fractions quelques dissidents se joignent aux adversaires du nouveau statut militaire. Ils ne sauraient être que des isolés et l'on retrouvera aisément les 306 votants favorables de l'an passé.

Très sincèrement je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute à cet égard. L'accroissement sérieux du parti socialiste ne doit pas créer l'illusion en l'occurence : une hirondelle ne fait pas le printemps, dit le proverbe, et cent-trois unifiés ne suffisent tout de même pas à désarmer la France devant l'ennemi.

Reste la question de la proportionnelle. Celle-là, je crois qu'elle aura à la Chambre une majorité accrue et qu'elle ne rencontrera plus devant le Sénat une opposition aussi intransigeante. En effet, à des signes certains on peut reconnaître — il suffit de lire les articles quotidiens de M. Clemenceau dans l'*Homme libre* — que la réforme finira par s'imposer à la haute Assemblée.

Qu'elle n'ait pas, en définitive, le caractère absolu que rêvaient de lui donner les « erpéistes » de la Chambre, c'est possible et c'est même probable, mais sous peine de provoquer un conflit constitutionnel, bien fait pour inquiéter la prudence du sénateur, ceux-ci finiront par céder, et la représentation proportionnelle triomphera sous peu fatalement, gardant à sa base le scrutin de liste.

Au vrai, étant donnée la composition de cette nouvelle Chambre, je ne lui demande pas autre chose avec le maintien de la loi de trois ans. Et je ne crois pas faire preuve d'un optimisme extravagant en disant que la besogne accomplie ainsi ne sera pas si médiocre. L'une et l'autre de ces lois sont en effet bienfaisantes et grosses de conséquence pour l'avenir.

Il est inutile d'insister sur les avantages de la loi de trois ans. Tous ceux qui comme moi ont pu assister, ce matin même, à la prise d'armes en l'honneur du roi de Danemark qui a eu lieu sur le plateau de Satory, près de Versailles, ont pu se rendre compte de la vigueur nouvelle qu'elle a donnée à notre armée et de l'admirable entraînement actuel de nos chers soldats. Quant aux bénéfices que nous apportera la représentation proportionnelle, il suffit d'avoir étudié d'un peu près les scrutins des dernières élections pour comprendre quels changements elle apportera dans la composition de la prochaine Chambre.

Dans un très grand nombre de circonscriptions les nôtres n'ont été battus qu'à quelques deux cents voix, parfois même à quelques dizaines. Tel département ayant 4 arrondissements comptant en tout 60.000 votants, envoie à la Chambre quatre députés radicaux socialistes alors que les modérés se sont comptés 28.000. Il est facile de voir que le jour où la Réforme sera accomplie, nous récupérerons sans doute deux de ces quatre sièges, qui nous appartiennent en toute justice. Et il en sera de même dans beaucoup de départements ; or, ce jour-là c'en sera fini du cauchemar.

Ah ! mes chers lecteurs, il y a bien des raisons, voyez-vous, de rester optimiste quand on connaît bien la France !... Tenez, à l'heure où je vous écris, on dit partout chez nous que le ministère Doumergue sera renversé dans la première huitaine de juin et que nous allons avoir une combinaison férocement anticollectiviste et « troisanniste », menée par Clemenceau, Briand et Viviani. Et puis, est-ce que nous ne venons pas, presque sans coup férir, en dépit de toutes les difficultés, de planter le drapeau aux trois couleurs sur Taza la mystérieuse ? Mais, « ça, c'est une autre histoire », comme dit Kipling. Je vous en reparlerai bientôt pour mieux vous faire connaître ce grand Lorrain, cet héroïque Français qu'est le général Lyautey.

BUNCH.

La Journée

Après avoir voté le budget en troisième lecture et adopté également en troisième lecture la modification du code pénal militaire sur certains points secondaires, le **Reichstag** a été clôturé par la lecture du message impérial faite par M. Delbrück.

❀

Mardi est arrivée à Berlin **une délégation de travailleurs anglais** venus pour cultiver les rapports amicaux entre l'Allemagne et l'Angleterre ; ils ont été reçus mercredi au Reichstag par M. Delbrück. Des télégrammes d'hommages ont été adressés à l'empereur Guillaume et au roi George, qui ont répondu.

❀

Au cours du **conseil des ministres français** qui doit avoir lieu mardi 26 mai, M. Doumergue et ses collègues délibéreront sur la situation politique, résultat des élections générales, et sur l'attitude qu'elle impose au cabinet.

❀

M. Doumergue a déclaré mercredi matin n'avoir pris encore aucune décision au sujet de la démission ou non démission du cabinet.

❀

Il se confirme que le **tsar se rendra à Paris** dans le milieu d'octobre et qu'il assistera à une grande revue militaire à Châlons.

❀

La santé de l'**empereur d'Autriche** est en voie constante d'amélioration ; il ne sera plus publié de bulletin du matin.

❀

L'opposition a fait de l'obstruction hier à la **Chambre des communes** lorsque la troisième lecture du Home rule devait être abordée. La séance a dû être levée.

❀

Essad Pacha est arrivé à Naples. Il se dit victime d'intrigues étrangères. On ne dégage pas exactement la signification de l'imbroglio albanais.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

La clôture du Reichstag.

Le Reichstag a tenu samedi sa dernière séance. A deux heures, M. Delbruck, secrétaire d'Etat à l'intérieur, a donné lecture du décret de clôture de la session.

Cette mesure, prise pour la première fois depuis les élections de 1912, a pour objet d'annuler tous les projets de loi et toutes les propositions dont le Reichstag a été saisi et dont il n'a pas achevé la discussion. Les députés ne disposent pendant les mois de clôture d'aucune faveur et n'ont pas droit de circuler gratuitement sur les chemins de fer.

Lorsque M. Delbruck eut achevé la lecture du décret, M. Kaempf, président, proposa à l'Assemblée, selon l'usage, de clôre la session par un triple hourra en l'honneur de l'empereur. Les socialistes restèrent assis et ne prirent point part à cette manifestation. « Je regrette, déclara M. Kaempf d'avoir à constater que des membres de cette Assemblée... » Le reste de sa phrase fut couvert par les protestations des socialistes et les applaudissements de la droite et du centre.

« Je vous prie, messieurs, conclut M. Delbruck, de vous lever pour témoigner du respect que tout Allemand doit à son empereur. »

La salle se vida ensuite au milieu des bravos.

FRANCE

Pour combler le déficit.

INTERVIEW DE M. TOURON

M. Touron, vice-président du Sénat, a fait à l'*Echo de Paris* les déclarations suivantes sur l'état des finances et sur le déficit actuel :

« Le déficit du budget ordinaire n'atteint pas, a beaucoup près, les 800 millions dont a parlé M. Aymond. Et, d'ailleurs, dans notre position actuelle, on commettrait une folie si l'on prétendait infliger au pays 800 millions d'impôts de plus par an. S'il est encore permis de demander certaines ressources supplémentaires à l'impôt sur la richesse acquise, il serait chimérique d'en attendre les centaines de millions qu'on se plaît à aligner sur le papier.

« Comme l'a dit M. Aymond, la première question qui devra se poser devant la Chambre est celle de l'emprunt qui devra être sérieusement capable de remettre à flot la trésorerie et de subvenir aux dépenses extraordinaires.

Seulement, il va de soi que l'emprunt dont l'annuité augmentera encore les charges budgétaires, ne nous dispensera pas précisément de nous adresser aux impôts pour combler le déficit.

Ce déficit peut être au-dessous de la réalité, si on l'estimait, pour les exercices qui vont venir, à 400 millions.

Pour combler ce déficit, je suis d'accord avec MM. Ribot et Aymond pour penser qu'il convient d'envisager à la fois des impôts sur ce qu'on appelle la richesse acquise et les taxes indirectes.

Dans ces conditions, je trouve fort légitime que M. Aymond propose demander 100 millions de plus aux alcools, de réclamer un autre supplément de recettes à l'absinthe et de relever les droits de circulation sur les boissons hygiéniques.

Quant à la richesse acquise, pour en obtenir 100 à 150 millions, il suffirait d'une surtaxe à la française portant sur les feuilles des contributions directes que reçoivent les favorisés de la fortune.

Cette surtaxe fournirait très facilement une centaine de millions.

En outre, une réforme des patentes donnerait une cinquantaine de millions de plus par an, sans atteindre les petits contribuables. »

L'invalide Augagneur n'a plus de retraite

Par décret du 16 mai rendu sur la proposition du ministre des colonies, a été rapporté le décret du 27 juin 1910 autorisant M. Augagneur, gouverneur général de Madagascar, à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Augagneur a été placé dans la position de disponibilité sans traitement à compter du 1er juillet 1910, date à laquelle il a cessé d'être tenu en solde sur le budget de Madagascar.

(C'est à la suite d'un arrêt du conseil d'Etat que le gouverneur a dû supprimer la retraite dont profitait illégalement M. Augagneur.)

Scandale mondain à Paris.

Depuis son divorce avec M. Durieu, la baronne Vaughan, épouse morganatique de feu le Roi des Belges conduisait le mardi de chaque semaine son fils chez son ancien mari qui habite Neuilly. Hier comme de coutume, Mme de Vaughan fit conduire le bambin, puis le soir venu, son chauffeur vint pour le rechercher. Celui-ci fut reçu par le valet de chambre de M. Durieu qui lui déclara qu'il avait reçu des instructions de son maître pour que l'enfant ne soit plus remis entre les mains de sa mère. La baronne, mise au courant de cette réponse, se rendit elle-même chez M. Durieu, pénétra presque de force dans son hôtel et se trouva en présence de son ex-mari. Un pugilat s'ensuivit et force resta à M. Durieu, qui mit la baronne à la porte. Meurtrie doublement dans son amour-propre de mère et physiquement Mme Vaughan s'adressa hier matin au parquet de la Seine et déposa plainte pour rapt d'enfant. M. Boucard a donné mandat mercredi matin au commissaire de police de police de Neuilly d'aller chercher l'enfant. Le magistrat se présenta au domicile de M. Durieu avec de nombreux agents, mais toutes ces précautions furent inutiles. M. Durieu ouvrit toutes grandes les portes de son hôtel et rendit le fils à Mme Vaughan.

On ne veut pas de Thalamas à Ajaccio.

La nouvelle de la nomination de M. Thalamas au vice-rectorat de la Corse a provoqué, dès qu'elle a été connue mardi matin, de très vifs commentaires.

A la sortie du collège, un groupe de jeunes gens a parcouru la rue Fesch en conspuant l'ancien député de Versailles.

La préfecture a fait prendre les mesures nécessaires pour éviter tout incident.

LA NOUVELLE DÉMENTIE

D'après un journal du matin, la nouvelle suivant laquelle M. Thalamas aurait été nommé inspecteur d'académie et chargé du vice-rectorat d'Aix, à Ajaccio, est inexacte.

Ce journal ajoute, d'après des renseignements puisés, dit-il, à la meilleure source, que la question de la réintégration de M. Thalamas ne pourra pas être posés avant le 1er juin, date à laquelle expirerai le mandat de député de M. Thalamas. De plus, appliquant une règle constante en cette matière, le gouvernement attendra pour se prononcer que l'élection du concurrent heureux de M. Thalamas ait été validée.

M. Barrès à Alexandrie.

M. Maurice Barrès, nous l'avons annoncé, a entrepris un voyage d'étude afin de se documenter sur l'état des établissements français d'enseignement et d'assistance installés en Orient. L'illustre académicien est arrivé le 5 mai à Alexandrie où il séjourna quarante-huit heures. Il en profita pour visiter le lycée, puis les écoles, orphélinats, maisons d'assistance et hôpitaux dirigés par les sœurs de Saint-Vincent de Paul et les Petites-Sœurs des Pauvres. Il fut également reçu chez les Dames de Sion. Partout, l'accueil fut empreint de la plus grande cordialité. Il fut particulièrement brillant au collège Saint-François-Xavier et au collège Sainte-Catherine.

Au collège Sainte-Catherine, les Frères des Ecoles chrétiennes avaient réuni à leurs élèves tous les enfants de leurs autres écoles. Plus de 2.000 enfants étaient là. Au collège Saint-François-Xavier, que dirigent les Pères Jésuites, M. Barrès fut reçu par le R. P. Recteur, entouré des Pères du collège, d'anciens élèves et de membres de la colonie française. L'éminent académicien fut fêté dans ces deux écoles, et acclamé avec enthousiasme.

En outre, les jeunes gens du Cercle catholique Sainte-Catherine sont allés au nombre de 60 environ saluer avant son départ l'illustre Français. Ils lui remirent en souvenir de son passage une superbe aquarelle représentant le Nil, au bas de laquelle étaient apposées, avec leurs signatures, l'adresse suivante : « A M. M. Barrès, le vaillant défenseur des églises de France. »

Le verre du président vaut une fortune.

Le séjour de M. Poincaré, au château d'Eze, aura fait des heureux. Tout près de la villa resplendissante de fleurs, se trouvait un petit bar improvisé, tenu par Mme Emilie Figuiera, d'où étaient bannis tous les alcools. La tenancière avait la consigne formelle d'ignorer le président. Cependant, Mme Poincaré et sa suite, de retour d'excursion, se plaisait à venir se rafraîchir dans cette modeste buvette.

Un beau matin, M. Poincaré vint consommer une « gazeuze », puis s'en alla. Sitôt parti, des touristes voulurent boire dans le verre présidentiel que Mme Figuiera conserve précieusement. Depuis, le petit bar ne désemplit pas. L'on vient de loin voir le « verre du président ». D'autres y boivent moyennant un prix élevé. La débitante est dans la joie car ce verre lui fera sa fortune.

L'action étrangère.

Les Parisiens et les Parisiennes commencent à s'apercevoir que la pénétration pacifique de l'étranger en France n'est pas, pour leur pays, une fleur sans épines. Les tailleurs et les couturiers se sont mis à les fagoter. Le beau monde parisien découvre que ses fournisseurs ne sont pas de chez lui. Le *Journal des Débats* écrit, en effet :

Quelques « personnalités parisiennes » ont senti le besoin de réagir ; par un courageux manifeste que publie *Excelsior*, la liste assemble les noms les plus respectés du grand monde, des arts et du théâtre. Tous les protestataires invoquent les droits du goût et de la raison. Ils invoquent aussi l'intérêt national. La France a eu longtemps le privilège de dicter la mode à l'univers entier ; elle était reine de l'élégance ; cette suprématie lui échappe si Paris s'habille comme Berlin.

D'où vient la décadence ? Peut-être de ce que Berlin s'installe dans Paris. Aux couturiers et aux modistes de pure lignée parisienne, dont chacun avait son talent personnel, mais conservait la tradition française, se sont substituées des Compagnies, pour la plupart venues de l'étranger. Elles ont apporté du dehors leur esthétique en même temps que leur argent, leurs coupeurs aussi bien que leurs capitalistes. Beaucoup de marques célèbres ne sont plus que des raisons sociales, et leurs produits n'ont plus de parisien que le nom.

BELGIQUE

Les souverains danois à Bruxelles.

Mercredi matin le roi Albert et le roi Christian ont passé une grande revue militaire entre Boitfort et Woluve. Ce spectacle a été favorisé par un temps superbe. Une foule énorme était massée à l'avenue de Tervueren, dès huit heures du matin, derrière le parc du Cinquantenaire.

Ce fut la plus importante revue de troupes qu'on ait vue à Bruxelles depuis de longues années. Les troupes qui défilèrent devant les souverains comprenaient près de 10.000 hommes.

L'après-midi, les souverains danois assistèrent au concours hippique et à 6 h. du soir il furent reçus à l'hôtel de ville de Bruxelles où des discours furent échangés.

Hier jeudi les deux rois et les deux reines se rendirent à Anvers.

ANGLETERRE

La séparation dans le pays de Galles.

La Chambre des communes a voté par 328 voix contre 251 la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles.

Cette séparation a dès maintenant, force de loi par suite de l'application du « Parliament Act » qui met fin au veto des lords. Ce bill enlève à l'Eglise protestante officielle la plus grande partie des biens jadis vo és à l'Eglise catholique et aux monastères.

SUEDE

Le discours du trône. — Nouvel appel du roi en faveur de l'augmentation des armements. — Nouveaux impôts.

Inquiète des armements russes et des préparatifs de ses puissants voisins en Finlande, la Suède, pour défendre son indépendance nationale, entre dans la voie des armements. Des élections générales viennent d'avoir lieu dans tout le pays sur cette question capitale. Mardi, le roi Gustave V, bien qu'à peine convalescent après l'opération qu'il vient de subir, a tenu à inaugurer lui-même l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Dans le discours par lequel le roi a ouvert le Riksdag, il expose d'abord que le souci de la sécurité du royaume l'avait pressé de donner au peuple l'occasion, au moyen de nouvelles élections à la seconde Chambre, de se prononcer sur la question de la défense.

Le discours constate ensuite que les rapports avec les puissances étrangères sont toujours bons. La gravité des temps exige de suppléer immédiatement aux défauts de la défense. La solution de cette question importante ne peut être retardée sans danger.

Le discours du trône fait donc un chaleureux appel aux représentants du peuple pour qu'ils acceptent les sacrifices qui vont être demandés et qui sont grands sans l'être puisqu'il s'agit du bien de la patrie. L'impôt spécial pour la défense sera mis sur les fortunes et les revenus d'une certaine importance. Aucun autre changement dans les impôts n'est proposé.

Dans le but de ne pas prolonger inutilement cette session, on ajournera toutes les autres questions qui ne sont pas strictement nécessaires. Le nouveau projet de défense du gouvernement sera publié très prochainement.

Le roi, qui a lu son discours distinctement, paraissait relativement rétabli. Le souverain est parti jeudi soir pour Carlsbad.

ALSACE-LORRAINE

Actes, Avis et Renseignements.

Distinction. — M. Jacques Klein, instituteur à Fénétrange, a reçu la 4e classe de l'ordre de la Couronne.

Après les élections de Colmar.

UNE DÉCLARATION DE M. BDUMENTHAL

L'*Elsass-Lothringer* publie la déclaration suivante :

« Je remercie de tout cœur les 2520 électeurs de la confiance qu'ils m'ont gardée.

» Je sors du conseil municipal et de l'administration communale avec la conviction d'avoir toujours rempli en mon âme et conscience les obligations qui m'incombaient.

» Je me suis efforcé, en ma qualité de maire, de sauvegarder les intérêts qui m'étaient confiés par tous les moyens à ma disposition et d'être juste pour tous mes concitoyens, sans acception de personnes.

DANIEL BLUMENTHAL
Membre du Conseil municipal et maire de Colmar.

L'*Elsass-Lothringer* ajoute à cette déclaration :

M. Blumenthal a pris la décision, dans l'intérêt de la paix, de ne plus prendre part à la campagne électorale qui se poursuit.

Conformément à l'obligation que lui impose la loi, il règlera les affaires courantes jusqu'à la remise de ses fonctions à son futur successeur et se confinera après dans l'exercice de sa profession.

Certaines questions étant à liquider, il a convoqué l'ancien conseil municipal pour mardi prochain. Lundi aura lieu une séance de la commission des finances.

Le correspondant de Colmar de la *Strassburger Post* accuse Me Blumenthal de ne se retirer que pour rendre possible l'élection d'une liste Wetterlé-Hægy, laquelle, si elle obtenait la majorité, nommerait Me Blumenthal maire de carrière pour une durée de douze ans. Bien entendu, la conclusion qu'en tire la *Post* c'est que le bloc pangermaniste-socialiste de Colmar doit maintenir son union pour le second tour. Il nous semble qu'il était inutile de recourir à cet épouvantail du maire de carrière pour engager les adversaires de Me Blumenthal à continuer un jour de plus leur alliance contre nature ; reste à savoir si les socialistes, qui ont été roulés au premier tour par leurs alliés libéraux et progressistes, ne voudront pas divorcer malgré les conseils de la *Post*.

Procès de presse.

UN JOURNALISTE CONDAMNÉ A 400 MARKS

M. Jung, rédacteur au *Journal d'Alsace-Lorraine*, comparaissait samedi devant le tribunal correctionnel de Strasbourg pour avoir accusé, dans ce journal, des officiers allemands en civil de l'avoir frappé dans la nuit du 3 décembre dernier. Rentrant chez lui vers 1 heure du matin, M. Jung fut assailli, sur la place du Broglie, devant le casino militaire, par deux messieurs qu'il prit pour des officiers en civil et dont l'un d'eux, lui portant un coup de poing en pleine poitrine, l'avait traité de Wackes. Il rapporta le fait dans le *Journal d'Alsace-Lorraine* et ajouta que ses agresseurs étaient deux jeunes officiers en civil. Le procureur demanda contre M. Jung une peine de deux mois d'emprisonnement ; après plaidoirie de Me Weber, M. Jung fut condamné à 400 M d'amende ou 40 jours de prison.

« COEME LES COSAQUES DANS LES RUES DE SAINT-PÉTERSBOURG ».

Au mois de janvier, alors que l'affaire de Saverne battait son plein, la *Freie Presse*, l'organe socialiste de Strasbourg, publia un article avec ce titre : « Comme les cosaques dans les rues de Strasbourg ». Le parquet a vu dans cet article une offense pour tout le corps des officiers allemands et des poursuites d'office sont intentées contre le directeur du journal, M. Fischer, fils du député au Landtag. Il y a quelques jours le journaliste socialiste Karski, à Berlin, a été arrêté pour avoir publié ce même article dans son journal.

Les Elections municipales
à METZ

Le compromis pour le second tour.

On nous informe que les trois groupes, progressistes, Lorrains et Centre ont définitivement résolu de maintenir le compromis pour le second tour de scrutin. Ils adressent l'appel suivant aux électeurs:

Electeurs, Concitoyens,

Vous vous êtes prononcés à une forte majorité au premier tour de scrutin pour l'idée saine du compromis. Ce n'est que pour un petit nombre de nos candidats qu'il faut encore un second tour de scrutin.

Pour ce second tour les mêmes considérations ont abouti aux mêmes arrangements. Les égards que nous devons à la paix entre les citoyens, la nécessité d'un travail en commun et pratique pour le bien de la cité et en fin de compte aussi la loyauté politique nous ont déterminés cette fois aussi à placer l'intérêt général au-dessus de l'intérêt particulier.

Nous vous prions, chers concitoyens, de voter dans le même sens dimanche prochain et de donner loyalement vos suffrages aux candidats de la liste du compromis.

Aujourd'hui il s'agit beaucoup moins du candidat particulier que de la victoire définitive d'une idée saine et du maintien de la loyauté et de la confiance entre partis politiques.

Electeurs, Concitoyens,

En vous remerciant sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée dimanche dernier et que nous voulons justifier de toutes nos forces, nous vous invitons à donner vos voix, de même que vous l'avez fait pour nous, aux candidats des partis du compromis ci-après désignés; par leur personnalité et par leur parole ils nous ont donné la garantie de coopérer à un travail en commun et utile pour le plus grand bien de la Ville.

Le Parti progressiste.
Le Parti du Centre.
Le Parti lorrain indépendant.

BÉQUER. — BERNANOSE. — BUTTERMANN, — CHARPANTIER-MOITRIER. — Dr CHRISTEL. — DONNEVERT. — Dr ERNST. — GERBES. — HABERER. — HUSCH. — JOUIN. — JUNG. — KINTZINGER. — KONRATH. — LEISER. — Dr MARET. — REUMONT. — Dr SEIFERT. — SERWÉ. — TUTEUR. — VAUTRIN.

Les candidats pour le second tour.

CHRISTMANN Auguste, rentier.
FELTZ Charles, gérant.
GUENSER André, négociant.
HEINEMEYER Louis, ingénieur en chef.
KUNZE Félix, maître charpentier.
PETRICH Gustave, architecte.
SCHWARTZ Henri, maître boucher.
WEISSMANN Guillaume, rentier.

CHRONIQUE MESSINE

Distinction.

En récompense de son dévouement pour les intérêts de la commune du Sablon, M. Hauck, ancien adjoint de cette commune, vient d'obtenir la croix du mérite en or.

Les élections et leurs conséquences.

Le pamphlet lancé dans la nuit de samedi à dimanche contre quatre candidats au Conseil municipal n'aura pas seulement les honneurs des rectifications parues dans la presse; le juge d'instruction est actuellement saisi de l'affaire.

L'incident de frontière de Mailly.

Après avoir maintenu l'exactitude du vol d'aviateurs militaires allemands au-dessus de la frontière entre Arry et Arnaville, l'*Est Républicain* maintient de nouveau son information concernant l'incursion de deux officiers allemands à Mailly. Son correspondant de Moncel lui écrit entre autres :

Oui... ils ont cueilli des fleurs en territoire français et sont repartis en territoire annexé en faisant des gestes provocateurs.

Mais... ils sont revenus en territoire français en vélo en parcourant 2 kil. 600.

Ceci... d'honorables citoyens français l'ont vu et l'ont certifié.

Je maintiens donc mon information.

Nous nous contentons simplement d'enregistrer ce démenti après avoir reproduit celui de l'agence Wolff.

Octroi.

L'administration municipale aurait l'intention d'introduire plusieurs réformes dans le service de l'octroi, tant au point de vue de la division du travail des employés qu'au point de vue de l'amélioration de leur traitement.

Chemins de fer.

Pendant le mois d'avril les chemins de fer d'Alsace-Lorraine ont transporté 4.974.437 personnes et 3.821.778 tonnes de marchandises, soit 514.903 personnes de plus et 85.910 tonnes de moins qu'au mois d'avril 1913. Les recettes se sont élevées à 12.687.000 M, soit 12.000 M de moins qu'au mois d'avril de l'an dernier.

Récompense.

Les employés au chemin de fer François Jennewein, Georges Gram et Henri Riss, tous trois à Metz, ont reçu une récompense de l'administration des chemins de fer pour avoir, par leur présence d'esprit et leur intervention énergique, prévenu un grand incendie.

Décorez vos fenêtres et balcons.

Au commencement de juin la commission pour la décoration des fenêtres et balcons commencera ses visites. De nombreuses personnes qui désireraient encore se faire inscrire sont priées de vouloir bien s'adresser à M. Fiedler, à Plappeville.

La Comédie-Française à Metz.

Le Groupe Messin de conférences toujours heureux dans le choix des causeurs brillants et érudits qui viennent charmer ses abonnés, terminera la série de ses soirées avec un particulier éclat. A tous les sujets gracieux ou émouvants traités durant cet hiver, il manquait encore la glorification de l'art qui touche le plus près au cœur de l'homme : la divine poésie n'attendait pour se montrer que des interprètes de première valeur.

Le Groupe Messin vient de les trouver. Il donnera le mardi 26 mai la dernière de ses belles soirées consacrée au plus grand des poètes modernes, Edmond Rostand. La glorification de ce roi de la pensée héroïque et fine a été confiée à M. Jacques Duval, à laquelle répondra la divine Mlle Valpreux, l'étoile le plus en vue de la Comédie Française.

M. Jacques Duval, le célèbre conférencier des actualités de la poésie et de la scène, a recueilli cet hiver le plus magnifique succès à la salle de l'Etoile où ses déductions psychologiques si finies et si ingénieuses sur l'amour moderne ont enthousiasmé son immense auditoire féminin. Nul doute que les Messines ne viennent applaudir en foule les riens délicieux qui ont fait la joie de leurs sœurs de Paris. Elles admireront, par la même occasion, l'élégance la plus raffinée de Mlle Valpreux sur laquelle nous reviendrons plus amplement.

Un soldat deux fois meurtrier (?)

Le soldat Lüders qui, emprisonné à Dresde pour tentative de désertion, avait déclaré être l'auteur du meurtre de jeunes filles, l'une à Berlin, l'autre aux environs de Metz, a été conduit mercredi au Grünewald, près de Berlin, où il avait enfoui le corps de sa première victime. La descente de lieux eut un résultat purement négatif, et finalement Lüders avoua avoir raconté cette histoire fantaisiste... dans le but de faire une promenade hors de prison. Dans ces conditions, on appréciera à sa juste valeur l'information d'un journal local où un promeneur racontait son émoi d'avoir trouvé un soulier duquel on avait arraché la marque de fabrique.

Le temps et les Rogations.

Une habitude prise à la campagne depuis plusieurs siècles tend à établir une certaine corrélation entre les rogations et les diverses saisons de l'année ; c'est ainsi que le premier jour correspondrait à la fenaison ; le second à la moisson et le troisième aux vendanges.

Si nous devons nous en tenir à la lettre du dicton, nous aurons une fenaison assez mauvaise. Par contre, Cérès sera favorisée par le beau temps et Pomone ne le sera pas moins.

Si l'augure doit se réaliser, acceptons-le avec joie.

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 22 mai, cent-quarante-deuxième jour de l'année. — Lever du soleil: 4 h. 12; coucher: 7 h. 41.
Lune : nouvelle le 25.
Fête du jour. — Sainte Julie.
Ephémérides lorraines. — 22 mai 1431. — Voyage à Metz de la duchesse Marguerite de Lorraine.
La température. — La pression atmosphérique reste élevée sur le centre et le sud-ouest de l'Europe.
Le temps a été beau dans toutes les régions. La température reste généralement élevée; on notait hier matin : —5° au Spitzberg, +12° au Havre, 14° à Brest, 15° à Nantes, 16° à Biarritz et à Paris, 17° à Lyon et à Charleville, 21° à Marseille, 22° à Nice.
Le temps va rester généralement nuageux et chaud, des orages sont probables.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A 0°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
21 mai à 4 h. soir	750.0	+ 25.5	N N E	Beau
22 mai à 8 h. matin	750.0	+ 17.0	N N E	Beau

Thermomètre. — Maximum du 21: +25.5; Minimum aujourd'hui : +13.0

Chronique des Tribunaux
TRIBUNAL CORRECTIONNEL
Audience du 16 mai.

Paul Walzer, 16 ans, originaire de Treptow, encourt pour faux, six semaines de prison, dont à déduire quinze jours de prévention. Le 16 septembre dernier, il avait été condamé, pour s'être soustrait au service militaire, à un mois d'emprisonnement. Il avait alors déclaré se nommer Hermann Ewert, né le 1er mai 1895 à Spandau et s'était fait inscrire sous ce nom aux différents régistres du tribunal et de la prison.

Après avoir volé à ses parents une somme de 120 marks, le nommé Guillaume-Max Thieme, 21 ans, ouvrier à Wilnitz, décida de courir aux aventures et d'aller tenter la fortune à la légion étrangère. Mais à peine entré en territoire français, il fut pris de remords et revint au pays. Arrêté pour s'être soustrait au service militaire, il s'entend condamner à six semaines de prison.

Hermann-Frédéric-Otton Jæger, 33 ans, monteur à Metz, un repris de justice de la pire espèce, encourt pour escroquerie et détournement deux ans et un mois de réclusion. Il est déclaré en outre déchu de ses droits civiques pour une durée de dix ans. Il s'était présenté chez un particulier comme le représentant d'une maison française, chargé d'engager des ouvriers, mais après s'être fait remettre une assez forte somme d'argent, soi-disant pour prix et frais de voyage, il avait pris la fuite.

Pour avoir occasionné par sa négligence, en marchant trop vite, la mort d'un enfant, sur la route Rumelange-Ottange, le chauffeur d'automobile Théophile Risch, 23 ans, né et demeurant à Rumelange, est condamné à une semaine de prison.

Après avoir volé à son beau-fils un livret de Caisse d'épargne, l'ouvrier Otton Schneider, 43 ans, demeurant à Metz, perçoit à la caisse, à trois reprises différentes, des sommes se montant à 90 M. Pour n'éveiller aucun soupçon, il falsifiait la signature, écrivant chaque fois sur la quittance le nom de son fils. Le tribunal voit en sa manière d'agir un triple délit (vol, faux et escroquerie) et le condamne à quatre semaines d'emprisonnement.

L'Exposition des Arts et Métiers, des Arts industriels et des Arts décoratifs
à Thionville.

Hier, par une délicieuse journée de printemps, a eu lieu à Thionville, l'inauguration officielle de l'Exposition des Arts et Métiers, des Arts industriels, du Commerce, des Arts décoratifs et de l'Horticulture.

Lorsque, sur le coup de 11 heures, nous débarquons dans la charmante cité thionvilloise, c'est une coquette petite ville en fête qui se présente devant nous. Dans une riante plaine, bordée de coteaux fertiles sur lesquels se balancent, sous le souffle d'une brise légère, des épis déjà pleins d'espérances, se dresse charmante et majestueuse dans une parure de fête Thionville l'industrieuse, Thionville la commerçante, Thionville l'hospitalière, dont les anciens remparts baignent dans les flots onduleux et caressants de la Moselle. La charmante cité, au passé glorieux, a vraiment grand air dans ce milieu où tout symbolise l'activité, le travail, l'intelligence et l'harmonie. Nous ne nous arrêterons pas à ce passé, à l'histoire de Thionville, qui rappelle si bien, et qui fut si étroitement lié à celui de Metz et de notre Lorraine ; saluons cependant en passant cette vénérable Tour aux Puces, ces remparts vétustes, témoins mémorables de sièges épiques et glorieux, qui font l'illustration et la fierté de Thionville, et rappelons que la cité s'enorgueillit, de nos jours encore, d'avoir été choisie comme résidence favorite par Charlemagne et Louis le Débonnaire. Aujourd'hui, ce n'est plus une Thionville guerrière et menaçante qui se présente à nous, malgré les ouvrages militaires qui couronnent les côtes avoisinantes et les blockhaus qui garnissent les extrémités des ponts de la Moselle, et même l'élément militaire dont le pas automatique cadence la monotonie du pavé. Il semble que ces forts se sont éloignés, que ces pas se sont adoucis, que ces bastions se sont renfermés dans le silence, pour laisser à la cité le libre épanouissement de son commerce et de son industrie. Ceux-ci ont pris un essor qui a valu à Thionville une réputation et une aisance réputées dans tout le pays.

* *

Par des rues bordées de mâts, d'oriflammes et de drapeaux aux couleurs de la Confédération, nous arrivons, après avoir traversé la cité dans sa largeur, à l'emplacement de l'exposition. Celle-ci s'étend sur la vaste place des anciens remparts du côté nord-ouest, sur un terrain admirablement approprié. L'emplacement est vaste, on s'y meut à l'aise. Sous l'entrée établie en forme de rotonde, les personnages officiels s'étaient donné rendez-vous à onze heures, pour l'ouverture solennelle. Nous remarquons parmi la nombreuse assistance: MM. Kronau et Reinhard, conseillers ministériels, délégués par le gouvernement d'Alsace-Lorraine ; M. le baron de Gemmingen, président de la Lorraine, qui avait bien voulu accepter le protectorat de l'exposition, M. Schulz, conseiller du gouvernement et des écoles industrielles, M. le Dr Foret, maire de Metz, représentant la ville-sœur, M. Berkenheier, maire de Thionville et la municipalité, M. Zimmer, député au Landtag, M. Windeck, député au Reichstag, MM. le Dr Ullersperger et Bostetter, directeurs d'arrondissement de Thionville-Est et Ouest, M. le Dr Knöll, président de la Chambre des artisans d'Alsace-Lorraine, M. le Dr Krote, président de la Société des artisans de Thionville, les présidents des Chambres des artisans de Strasbourg, Metz, Mulhouse et Colmar, les comités des Sociétés des artisans, M. Rick, conseiller industriel à la présidence de Metz, les représentants des différentes corporations de la Lorraine, M. Obrecht, président de la Société des beaux-arts de la Lorraine, le général von Lochow, commandant de la place de Thionville et des représentants des autorités militaires.

M. Berkenheier, maire de Thionville, souhaite la bienvenue à la nombreuse assistance au nom de la ville de Thionville. La présence des autorités et du protecteur de l'exposition, donnent à cette fête un caractère tout spécial, et prouve l'intérêt particulier que le gouvernement témoigne aux arts et métiers du pays. La ville, dont le commerce et l'industrie ont été de tout temps un des principaux facteurs, a acquis depuis la démolition des remparts un essor nouveau qui ont placé l'industrie et le commerce en présence de problèmes qu'ils ne rencontrent que dans de grandes villes. La première période de développement est passée et si nous jetons un regard en arrière sur ce qui a été fait, nous pouvons être légitimement fiers de notre commerce et de notre industrie. C'est pour donner une nouvelle impulsion à ces branches qu'on a eu l'idée d'organiser à Thionville cette exposition qui groupe aujourd'hui dans la cité tout ce qu'a pu produire dans le pays l'application, les arts et la technique. Espérons que ce labeur portera ses fruits sur tous ceux qui y ont participé.

Au nom du gouvernement, M. Cronau, directeur ministériel, remercie d'abord la ville de Thionville de l'accueil hospitalier et apporte le salut et les vœux de S. Exc. le Statthalter et de M. le Secrétaire d'État qui, à leur regret, n'ont pu assister à cette fête. A la ville de Thionville, à sa laborieuse population, et à tout le pays, le représentant de l'autorité souhaite de participer aux fruits de cette exposition, qu'il déclare ouverte.

* *

Toute l'assistance se répand alors dans les différents halls, et il nous est donné d'admirer en premier lieu l'esprit ingénieux qui a présidé à toute l'organisation. Le centre de l'immense quadrilatère occupé par l'exposition présente l'exposition d'horticulture proprement dite. De très jolies pelouses garnies de plantes et de végétation font de cet ensemble un vaste et charmant parterre, où l'on admire l'habileté de la main humaine à plier la nature à ses fantaisies.

Le tout est agrémenté de pièces d'eau très habilement et artistement combinées, qui en augmentent la beauté et la fraîcheur.

Nous voici au vaste hall qui contient l'exposition des travaux d'apprentis et d'ouvriers du métier. La place nous fait défaut pour narrer en détail les merveilles que représentent les travaux exécutés par des mains habiles, certes, et appelées à nourrir leur homme. Ce sont les premières armes que nous avons sous les yeux et nous ne craignons pas d'affirmer qu'elles inspirent la plus large confiance en leurs auteurs pour la lutte pour la vie.

Voici d'abord l'exposition des ateliers des chemins de fer dont tous les ustensiles et instruments sont autant d'œuvres de haute précision mécanique. De même ce travail d'horlogerie accompli par un apprenti du métier. Relevons encore les travaux d'apprentis des imprimeurs, menuisiers, ébénistes, pâtissiers, ferblantiers, paveurs, selliers, cordonniers, maréchaux-ferrants, vanniers, tapissiers, coiffeurs, serruriers d'art, peintres, photographes, relieurs; tous les corps de métier en un mot qui y sont représentés mériteraient une mention spéciale.

A droite de ce hall, formant angle, nous trouvons l'auberge lorraine. Que de souvenirs elle éveille en nous cette humble maisonnette de chez nous, qu'on a eu le bon esprit de conserver ! Malheureusement une couche de badigeon recouvre les fines sculptures de la porte d'entrée.

La grange a été transformée en auberge où servent de charmantes jeunes filles costumées en Lorraine, et un brave paysan à blouse bleue et coiffé de la haute casquette de soie. La cuisine est bien celle de nos grands parents. Nous y retrouvons l'âtre avec la crémaillère, où sèchent consciencieusement deux bandes de lard. Ça sent la suie, la fumée de chez nous. Et la chambre à coucher avec son lit à colonnes, des tableaux d'aieux, son buffet à crédence qui paraît vivement intéresser le Président de la Lorraine. Bref cette maison lorraine a obtenu le plus franc succès. Si nous continuons notre visite, nous arrivons à la halle affectée aux arts industriels. Citons les belles expositions des maisons Haffner, de Sarreguemines, dont la réputation n'est plus à faire ; Virrion, de Metz, qui expose un très joli choix de meubles fantaisie ; Arzweiler, graveur à Metz. Lachapelle de Schiltigheim, Bach frères, ciriers à Petit-Rederching, dont les expositions ont été fort remarquées. La halle réservée à l'industrie nous présente des machines en pleine activité. Ici c'est la fée électricité qui est reine et commande tous les mouvements. La maison Polmann, de Thionville, a une remarquable exposition de pièces de mine et notamment une puissante pompe motrice. La maison Erneman expose des appareils cinématographiques les plus modernes.

Citons encore la maison Pirus, de Thionville, avec ses produits comestibles ; la maison Scheurer frères, de Logelbach, avec ses pâtes alimentaires ; l'exposition de travaux manuels des orphelines de Beauregard, les dessins de l'école de perfectionnement de Metz ; les produits de la maison Bauqué, de Vic, l'installation de la fabrique de champagne Mercier, les fers et aciers de la maison Thyssen, et l'exposition de l'Usine d'électricité de Thionville. La presse thionvilloise n'a pas voulu être en retard et deux journaux ont installé sur place des machines à composer pour initier le visiteur à l'art de la composition d'un journal. Il nous faut dire un mot également de l'exposition du commerce thionvillois installée dans un hall spécial. On y admire le bon goût et les soins qui ont été apportés dans les installations. On croit défiler devant des vitrines arrangées avec autant de minutie que de soins. Et si l'on peut dire que tout l'art du commerce consiste à savoir présenter la marchandise, on peut affirmer que les Thionvillois possèdent cet art à un suprême degré. C'est ce qui a du reste fait la réputation commerciale de Thionville.

Lorsqu'on a parcouru les différentes installations et contemplé de près les productions dues au génie et au cerveau humains, on demeure émerveillé.

Et si l'on songe que des miliers de mains s'adonnent quotidiennement à rendre utiles et pratiques les matières que produit la nature, on ne saurait trop s'incliner devant ce travail. L'exposition que nous venons de visiter nous a prouvé que le métier, les arts sont en pleine prospérité et en haute estime dans le pays de Thionville. Peut-être pourrait-on trouver dans cette particularité une des raisons de la richesse de cette région.

* *

L'exposition des beaux-arts et des arts décoratifs qui est jointe à l'exposition industrielle et commerciale, mérite une mention toute particulière.

Nous y retrouvons les œuvres de nos artistes lorrains qui ont un réel mérite à embrasser, de notre temps, le culte désintéressé de l'art.

Nous retrouvons Périot avec ses teintes violentes et chargées; Pellon avec ses tableaux de genre; Bratfisch, aux œuvres riches en coloris; Arloff, qui excelle dans les crépuscules. Remarquables sa place du Marché de Thionville, le barrage et les cascades, mais que de violet ! Avec Hablützel, c'est le saule, le peuplier, agité par la brise; on trouverait difficilement une œuvre de ce maître sans le souffle qui agite la nature. De même Bastien, de Hayange, avec ses paysages lorrains qui ressemblent à des miniatures, tellement ils ont de finesse. Très remarquable son « Lorrain retraité ». Et Nassoy ! Connaissez-vous une œuvre de Nassoy qui ne soit une image de chez nous ? Sur toutes on y trouve quelque chose de particulier, cette expression du type lorrain qui font que sans signature, son œuvre se reconnaîtrait entre toutes. Le voici encore avec un magnifique intérieur lorrain. Il nous présente la cuisine-chambre lorraine, telle que nous venons de la contempler tout à l'heure, avec deux sujets, deux femmes d'un réalisme très impressionnant. Cette œuvre est certes une des plus belles qu'il nous ait été donné de voir dans cette exposition; pour la réaliser le maître s'est surpassé.

Continuons. Point n'est besoin de chercher l'auteur de ce magnifique portrait du professeur Kintzinger que nous distinguons un peu à contre-jour. A la finesse, à l'expression, à la pureté du regard on reconnaît le pinceau de Remy. La ressemblance du sujet est telle que l'on croirait une photographie peinte.

Les paysages ramènent inévitablement le nom de Marks. Ses tableaux tranchent agréablement sur les sujets par trop modernes [que nous signalions tout à l'heure. Chez lui, beaucoup d'eau — la Moselle toujours — du ciel et de la perspective et avec cela les paysages nous apparaissent à travers un espace azuré. Signalons encore Guirten, dont les œuvres se distinguent par la hardiesse des tons ; Mergenthaler, dont les peintures réalistes constituent de petites merveilles ; Ponsin, dont les œuvres portent l'empreinte d'un travail d'une grande finesse. Son paysage d'« Audun il y a 300 ans » de même que son portrait par lui-même sont remarquables. Micciarelli excelle dans les fleurs. L'artiste est prompt à saisir dans la nature l'aspect décoratif. Ses roses, en leurs chatoyantes couleurs, sont du plus joli reflet.

Enfin Engel expose derechef ses lutteurs, un tableau de genre et le menuisier à l'établi, d'un pittoresque très sincère.

Cette partie de l'exposition n'est pas une des moins attrayantes ; aussi obtient-elle un beau succès.

* *

Cette tournée à travers l'exposition s'est prolongée pendant deux heures. Nous pouvons dire qu'elle a vivement intéressé tous ceux qui y ont participé.

Le banquet officiel rassembla près de 250 convives dans un hall spécialement aménagé. L'animation et la gaieté la plus franche n'ont cessé de régner durant le dîner, dont le menu soigneusement préparé fait honneur à l'hôtel Saint-Hubert, qui s'en était chargé.

Au cours du banquet différents orateurs ont successivement pris la parole, le Président de la Lorraine entr'autres, pour remercier Thionville de son hospitalité, la féliciter pour le succès de son exposition et l'union qui mit les citoyens dans une entente parfaite et qui n'a pas peu contribué à son essor. Le maire de Thionville, M. Berkenheier, a remercié les participants de l'intérêt qu'ils ont témoigné à l'exposition et à la ville de Thionville et tout particulièrement le gouvernement d'Alsace-Lorraine qui a accordé une subvention de 3.000 M. Il invite la presse à rendre compte de ce qu'elle a vu et entendu afin d'inviter tout le pays à venir visiter Thionville et son exposition.

M. Berkenheier annonce qu'il a reçu quantité de télégrammes exprimant des félicitations et vœux de bon succès, entr'autres de M. Eyschen, ministre de l'intérieur du grand-duché de Luxembourg. Les relations de Thionville et Luxembourg, tant au point de vue économique que politique, déclare M. le Maire, ont toujours été des plus cordiales. De vigoureux applaudissements appuient cette déclaration.

Durant le banquet l'excellente musique du 135e d'infanterie s'est fait entendre et quelques uns des morceaux, tels « l'hymne national luxembourgeois » et la « Marche lorraine » ont été applaudis.

Nous n'avons entendus que des éloges sur cette exposition, la plus belle de ce genre qu'il nous ait été donné d'admirer. Et tous ceux qu'intéressent les arts et métiers, voudront voir et suivre les progrès qui s'accomplissent d'année en année.

L.

NOUVELLES RÉGIONALES

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Vallières. — Dans votre petit compte rendu des élections de Vallières, se sont glissées plusieurs erreurs que vous feriez bien de rectifier.

Le compte rendu en question avait la teneur suivante : « La liste officielle sur laquelle figurait un des chefs socialistes de la localité a passé sans liste concurrente. »

Or, 1° Il n'y avait pas que la liste officielle, mais bien *deux* listes.

2° La liste officielle n'a pas passé entièrement parce que la liste concurrente lui a fait échec en partie.

3° Celui qui est mis au nombre des chefs socialistes est un conseiller sortant, qui pendant cinq ans a pris une part très active aux travaux du conseil, sans jamais faire montre d'idées subversives.

Pournoy-la-Grasse. — Electeurs inscrits : 45. Votants : 43.

Sont élus : MM. Auburtin Ferdinand, 35, Pétain Céleste 34, Remy Auguste, 27, Félix Joseph 23, Weiss Nicolas 24, Eutringer J.-B. 25, Billotte Léon 25.

Vionville. — Electeurs inscrits, 85; votants, 71. Toute la liste officielle est sortie. M. le maire en tête avec une forte majorité, 62 voix sur 71, malgré une liste d'opposition qui est arrivée au dernier moment, mais qui n'a pas eu de succès.

Montois-le-Montagne. — Nos élections communales, quoique fortement combattues par le parti immigré, nous ont donné un résultat bien inattendu. Sur 18 candidats de la liste officielle 16 sont élus, et un de la liste adverse; un seul candidat reste à élire. Bravo les Monteux !!!

Sont élus : MM. Camille Berton, maire ; Emile Tourcher, adjoint ; Emile Evrard ; Sébastien Hees ; Gabriel Gaspard ; Camille Oury ; Auguste Valance ; Léon Mory ; Pierre Berrard ; Gustave Lommerée ; Louis Tæsch ; Léon Niclause ; Jacob Schneider ; Emile Stamm ; Philippe Merkling ; Victor Etting ; Emile Grad.

Richemont. — Au premier tour de scrutin, six conseillers sortants ont été réélus dont voici les noms: MM. Jullien, Goulon, Siman, adjoints ; Mathis Buisson, de Bévange et Thomas. M. Montaigu est nouveau conseiller. Il reste encore deux conseillers à élire pour dimanche prochain.

Mondelange. — Une campagne ardente a été menée contre les indigènes de la part des immigrés. Néanmoins les Mondelangeois ont réélu leur quatre anciens conseillers. Ce sont : MM. Aubertin, auparavant maire à Richemont ; Paradeis, adjoint ; Bastien, aubergiste et François Gabriel, rentier. Il y aura ballottage.

Stahlheim. — (*Le gendarme est sans pitié.*) A Stahlheim, c'est comme ailleurs ; des électeurs se préparent à la lutte en avalant force petits verres. Dimanche matin, pourtant, la gendarmerie qui veillait, a verbalisé tous les débitants de la localité pour avoir vendu du « schnaps » avant huit heures.

Thionville. — *Les voleurs et pick-pockets* ont travaillé avec succès sur la place du marché lundi dernier ; une femme d'ouvrier de Guentrange a eu son porte-monnaie enlevé avec 50 M ; à une femme de Garsch on a volé une voiturette à bras dans laquelle se trouvaient trois porcelets, etc. On n'a aucune trace des voleurs.

Audun-le-Tiche. — (*Grave accident de chemin de fer*). Mercredi soir, le train allemand qui quitte Audun-le-Roman pour Fontoy à 8 h. 40, par suite d'une circonstance encore mal définie s'est engagé sur la voie de Briey, où arrivait en sens inverse un train de marchandises, venant de Tucquegnieux, chargé de plus de 800 tonnes de minerai. Le mécanicien du train français, M. Gentil, voyant le danger, fit sauter sur la voie le chauffeur qui ne se fit aucun mal, et resta courageusement à son poste.

Un choc formidable se produisit et le fourgon du train de marchandises fut télescopé. A l'arrêt complet du train, on entendit, dans la nuit, des plaintes venant du fourgon, et les employés